

Les subsides

produits chimiques, pris séparément ou combinés, ce qui soulève une question de santé et de bien-être, domaine qui relève du ministre. Il s'agit de déterminer les répercussions qu'ont et qu'ont déjà eues les produits chimiques présents dans les eaux des Grands Lacs et dans les réserves d'eau potable. Divers hommes de science ont exprimé des doutes au sujet des répercussions déjà subies.

Le ministre a-t-il prévu, dans le cadre du programme global du gouvernement, d'effectuer des études épidémiologiques en vue de déterminer dans quelle mesure les produits chimiques présents dans l'eau potable nous ont déjà nuï? Il y a quelques années à peine, on nous a dit que les taux étaient sans danger. En réalité, dans 25 p. 100 des cas, il n'existe aucun critère quant aux taux acceptables pour ces produits chimiques.

Quant à la question épidémiologique, le ministère va-t-il prendre des mesures compatibles avec la stratégie globale du gouvernement, en vue de résoudre les problèmes écologiques?

M. Epp (Provencher): Monsieur le Président, pour répondre au député de Windsor-Walkerville (M. McCurdy), il nous a dit que certaines déclarations le laissaient perplexe. Je vais m'efforcer de lever le voile de mystère qui entoure cette question et d'éclairer sa lanterne.

Le député dit par exemple qu'il rejette l'idée que nous avons opté pour une société chimique. Soyons pratiques. Je suis sûr qu'étant donné son caractère et son élégance pour venir à la Chambre, ses vêtements ne renferment pas la moindre fibre synthétique.

M. McCurdy: Là n'est pas la question.

M. Epp (Provencher): Je suis sûr qu'il ne porte que des fibres naturelles. Ce que je veux dire, monsieur le Président, c'est que sur le plan pratique, c'est manifestement le cas pour chacun d'entre nous. Le député ne peut pas feindre de l'ignorer. C'est la réalité, la vérité. Il le sait et moi aussi.

Et la voiture dans laquelle il va monter ce soir? Elle contient bon nombre de produits d'une société chimique, et il le sait. Il s'attend à les utiliser et à se déplacer de cette façon. Le député ne peut pas prétendre que c'est tout l'un ou tout l'autre, car ce n'est pas le cas. Le député s'accommode de cette situation chaque jour. Il n'a pas à donner l'impression qu'il doit y avoir une façon de retourner en arrière, ni à dire que la société s'en porterait mieux si nous décidions de le faire. Bien au contraire. C'est pour cette raison-là que je souriais, monsieur le Président. Le député cherche très souvent à nous faire croire qu'il y a un état de la société auquel nous pouvons revenir et qui est totalement exempt de produits chimiques, totalement exempt de tout risque...

M. McCurdy: Je ne me souviens pas avoir rien dit de pareil.

M. Epp (Provencher): ... et c'est pour cette raison que je souriais.

Permettez-moi de donner au député un exemple immédiat et très pratique de ce que le gouvernement fait, question d'agir. La semaine dernière, nous avons annoncé des lignes directrices concernant certaines dioxines. Auparavant il n'y avait pas de lignes directrices. Voilà le genre d'approche directe que nous avons adopté la semaine dernière. L'ex-ministre de l'Environnement dit au gouvernement de faire davantage. Pourtant ces lignes directrices n'existaient pas auparavant. Nous adoptons des lignes directrices. Notre gouvernement adopte une approche d'ensemble du point de vue écologie et santé, et du point de

vue transport aussi comme je l'ai mentionné. Il y a là une détermination globale du gouvernement, et nous allons la maintenir.

● (1240)

M. le vice-président: La période des questions et des observations est terminée. Reprise du débat avec le député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie).

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Monsieur le Président, j'aimerais tout d'abord dire un mot ou deux du problème écologique le plus récent à notre esprit. Il s'agit, bien sûr, du problème de la rivière St. Clair, au sujet duquel nous avons reçu un rapport la semaine dernière justement. Je voudrais traiter de la question des lignes directrices, dont on vient justement de parler, avant d'aborder les autres questions.

Ce qu'il y a d'instructif, c'est que sur les 58 produits chimiques toxiques découverts dans la rivière St. Clair, 23 seulement font l'objet de lignes directrices. En fait de teneur admissible de produits toxiques dans le poisson, il n'y a de lignes directrices que pour trois de ces produits chimiques. C'est encore le silence sur beaucoup de choses, aussi bien au plan des lignes directrices qu'à celui de la question générale de la durée d'application des lignes directrices. Bien des choses passaient pour des lignes directrices dans le passé dont on sait maintenant qu'elles sont tout à fait inadmissibles en tant que lignes directrices.

Il est on ne peut plus logique que les députés de ce côté-ci de la Chambre et d'autres personnes de l'extérieur demandent que l'on rétablisse le Centre de toxicologie de Guelph et que l'on contremande les réductions du financement de la recherche de l'ancien ministre de l'Environnement. Si le gouvernement veut sérieusement s'attaquer à la myriade de problèmes écologiques qui assaillent notre pays, il doit alors souhaiter être à la fine pointe de la recherche. Et la seule façon pour lui d'y parvenir, c'est de revenir sur les mauvaises décisions qui ont été prises plus tôt par son gouvernement et dont beaucoup de députés d'en face se rendent compte maintenant, j'en suis sûr, qu'elles étaient mauvaises. Je demande aux députés d'en face d'avoir la volonté politique de corriger ces erreurs.

Je regrette que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) ait dû quitter la Chambre. Je tenais à lui dire que la mise en application des mesures qu'il a signalées au nom du gouvernement témoignerait certes non seulement d'un souci strictement écologique mais aussi d'une considération exprimée dans le préambule à la Loi canadienne sur la santé à la formulation de laquelle nous avons collaboré, lui et moi, dans une législature antérieure. Par suite d'un amendement que j'avais moi-même proposé, il a été inclus dans le préambule à la loi que nous devons nous rendre compte qu'il ne nous suffisait pas d'avoir un système d'assurance-maladie mais qu'il fallait encore régler «les causes sociales, environnementales ou industrielles des maladies». J'étais content à l'époque que ces mots figurent dans la Loi canadienne sur la santé. Il est grand temps que les gouvernements se décident à donner suite à ce préambule et voient à ce que les lois qui s'imposent soient effectivement promulguées.

Je voudrais également dire quelques mots à propos d'une société chimique. Nous pourrions débattre longuement la question. Chose certaine, de nombreuses décisions au sujet de la sorte de produits à mettre sur le marché ont été prises non pas par les consommateurs, mais par des gens qui ont décidé de